

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE VOLONTAIRE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE



ENTREPRISE INDÉPENDANTE AFFILIÉE AU RÉSEAU SECTA

NATURE DU CONTRÔLE VT M1		DATE DU CONTRÔLE 29/11/2018	N° DU PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE VOLONTAIRE 18 018 156
GROUPE(S) DE POINTS CONTRÔLÉS Ensemble des points visés par l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.		RÉSULTATS DU CONTRÔLE : DÉFAUTS CONSTATÉS Document(s) présenté(s) : Attestation de mise en vente établie par le commissaire priséur ou l'huissier de justice et la photocopie du certificat d'immatriculation visée par le commissaire priséur ou l'huissier de justice 4.5.2.a.1. REGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant, AVD. * 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaille ou montage inadapté, AVD, AVG, ARD, ARG. 5.3.2.c.1. AMORTISSEURS : Protection defectueuse, AVD, AVG. * 5.3.4.a.2. ROTULES DE SUSPENSION : Usure excessive, AVG.	
IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE I ^D D'AGRÈMENT : S033S233 TÉLÉPHONE : 05.56.36.10.00 TÉLÉCOPIE : 05.56.36.10.00 NOM DU CENTRE : CAPDEBOS CONTROLE ADRESSE : 151 AVE DU GAL LECLERC 33600 PESSAC			
IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR CAUSSAN GUENAEL		033S1205	
CACHET DU CENTRE	VISA DU CONTRÔLEUR		
AUTOSUR SAS CAPDEBOS CONTROLE 151 Avenue du Général Leclerc - 33600 PESSAC Tél. : 05 56 36 10 00 SIREN 538 872 672			
VÉHICULE CONTRÔLÉ (*)			
N° immatriculation DS-702-JH	Date 16/11/2015	Date mise en circulation 16/11/2015	
Genre VP	Marque RENAULT	Type M10RENV376M836	
N° dans la série du type VF1JZ100653055246	En. GO	Puiss. 	
Kilométrage inscrit au compteur 296277	Désignation Commerciale du véhicule MEGANE SCENIC		
(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule.			
PROPRIÉTAIRE			
Nom, Prénom : APONEM ATLANTIQUE			
Adresse : 9 RUE GASPARD MONGE			
Code postal - Commune : 33610 CANEJAN			
Nom et signature de la personne ayant présenté le véhicule à la visite et qui reconnaît avoir pris connaissance des résultats.			
INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO			

******* MESURES *******

** FREINAGE ** Roue par roue Essieu par essieu AV : 349daN/337daN 349daN/337daN AR : 220daN/224daN 220daN/224daN Déséquilibre AV : 4% AR : 2% Efficac. tot. : 75% Stationn. : 26%	** ECLAIRAGE ** Hauteur : Inf. à 0.8m AVG : -2.2% AVD : -1.8% ** FORCES VERTICALES ** Essieu AV : 924daN AR : 565daN ** DIRECTION ** Ripage essieu AV : -3.1m/km ** SUSPENSION ** Dissymétrie AV : 13% AR : 0%
--	---

* : Ce défaut donne lieu à la prescription d'une contre-visite lors d'un Contrôle Technique Réglementaire.